



Repentigny, le 22 juin 2011

Monsieur Jérôme Garneau, ingénieur
Chef installations Transport Laurentides
Direction principale Transport Sud Ouest
Hydro-Québec TransÉnergie
200, John F Kennedy
Saint-Jérôme (Québec) J7K 4B7

N/Réf. : 7610-14-01-05108-01

Objet : Étude de bruit – poste Lanaudière

Monsieur,

La présente fait suite à l'objet mentionné en rubrique. Nous avons évalué les précisions supplémentaires que vous nous avez fournies dans la correspondance datée du 8 décembre 2010 : Tableau sommaire des niveaux sonores et des facteurs de correction.

Concernant le terme correctif K_i : la pénalité K_i pour bruit d'impact n'a pas été calculée et appliquée conformément aux consignes de la note d'instruction 98-01 sur le bruit. En effet, l'intervalle de référence prévu par la Note d'instructions est d'une heure continue. Le calcul d'une moyenne annuelle n'est donc pas conforme. Concernant les valeurs modélisées : l'évaluation des niveaux sonores lorsque tous les équipements sont sous tension a été faite par modélisation. Nous avons des réticences sur la validité des résultats ainsi obtenus. Malgré les précisions apportées, l'ensemble de l'étude ne permet pas d'évaluer le « niveau acoustique d'évaluation » conformément aux consignes de la note d'instruction 98-01 sur le bruit.

Le Ministère réitère donc sa demande formulée dans notre lettre du 15 novembre 2010, nous vous demandons de nous soumettre une nouvelle étude de bruit d'ici le 22 juillet 2011. Cette étude doit être réalisée conformément à la note d'instruction 98-01. Advenant le cas où les critères de bruit applicables par le Ministère ne sont pas respectés, l'étude de bruit devra être accompagnée d'un plan des correctifs faisant état des actions que vous comptez entreprendre pour régulariser la situation ainsi qu'un échéancier des travaux..

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec M^{me} Sonia Chartrand au 450-654-4355, poste 238.

Veuillez accepter, Monsieur, nos salutations les meilleures.

SC/AR

Le directeur régional adjoint,

Alain Rochon,

